

CHARRAT Le projet de parc éolien du Grand-Chavalard suscite le débat.

«Je m'attends à une volée d'oppositions»

CHARLES MÉROZ

Avec un total de plus de 1200 visiteurs, les deux journées portes ouvertes organisées les samedis 6 et 13 avril à la découverte de l'éolienne Adonis de Charrat ont été couronnées de succès. C'est en tout cas l'avis du président de ValEole SA Bernard Troillet qui faisait part de sa profonde satisfaction samedi dernier au pied de l'installation: «Franchement, on ne s'attendait pas à un écho aussi positif. Signe de la réussite de ces deux journées, toutes les générations étaient représentées. En clair, il y a de la curiosité et de l'intérêt, y compris des personnes âgées, pour ces nouvelles technologies et pour ce qu'elles peuvent nous apporter.» Mise en service en juillet 2012, l'éolienne Adonis de Charrat a produit plus de 2 millions de kWh entre les mois d'août et de décembre. Sur l'année, l'estimation porte sur 6,5 millions de kWh, soit plus de la moitié des besoins de la commune de Charrat.

«Du porte-à-porte»

La seconde journée portes ouvertes collait on ne peut plus à l'actualité. La veille avait en effet paru dans le Bulletin officiel la mise à l'enquête publique du Plan d'aménagement détaillé (PAD) du parc éolien du Grand Chavalard, qui prévoit l'implantation de quatre éoliennes à Charrat et Saxon en plus de l'hélice existante. «Le dossier comporte tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire, ainsi que le rapport d'impact sur l'environnement», note Bernard Troil-

let qui dit s'attendre à «une volée d'oppositions» durant la période de mise à l'enquête, soit quatre semaines. Le président de ValEole lâche une première salve: «Les opposants font d'ailleurs déjà feu de tout bois. Ils font carrément du porte-à-porte pour inciter les gens à se manifester. Ces méthodes ne manquent pas d'interpeller. Elles ressemblent étrangement à celles utilisées par la Fondation Weber avant la votation populaire sur la Loi sur l'aménagement du territoire...»

D'ici à la fin 2020 «en restant prudent»

Le PAD devra être soumis à l'approbation des Conseils municipaux, puis des assemblées primaires de Charrat et Saxon, communes sur le territoire desquelles prendront place les quatre éoliennes à construire, Fully s'étant retiré de la démarche en cours. Le dossier sera transmis au Conseil d'Etat pour homologation, «d'ici à la fin 2014 au mieux», selon Bernard Troillet. Chaque éolienne fera ensuite l'objet d'une mise à l'enquête individuelle. «En restant prudent, on peut espérer une finalisation d'ici à la fin 2020», souffle le président de ValEole S.A.

«De la mauvaise foi»

Bernard Troillet l'a dit et répété samedi: un important travail a été effectué afin de permettre à tout un chacun d'être informé de manière détaillée sur le projet en cours. Présentation en assemblée primaire, portes ouvertes, mise à l'enquête du PAD par les commu-

nes de Saxon et Charrat avec possibilité de consulter tous les documents y relatifs... «Nous avons fait preuve de transparence», martèle-t-il, réfutant les accusations formulées par la présidente de l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône, qui a jugé l'information lacunaire lors des journées portes ouvertes (voir ci-dessous).

«Il y a de la mauvaise foi dans ces propos. Je les trouve totalement déplacés. Cette personne ne manque pas d'air! Elle a eu, a et aura encore suffisamment de possibilités de s'informer. Si la présidente de l'APPCR veut nous faire des procès d'inten-

tion, cela ne regarde qu'elle. Je ne veux pas entrer en matière sur des débats aussi stériles», lâche Bernard Troillet, certain d'avoir vu juste dans sa méthode de communication.

Le président a même trouvé un allié de poids samedi en la personne de Lionel Perret, représentant de Suisse Eole: «Cette démarche volontaire a du bon. C'est une idée judicieuse d'utiliser une installation existante comme l'éolienne de Charrat pour faire connaître d'autres projets similaires. Le public peut ainsi s'informer de manière optimale auprès des responsables.»



Bernard Troillet, président de ValEole SA LE NOUVELLISTE

PUBLICITÉ

Le son? De la bombe à un prix canon.

Un son énorme, en petit format. Grâce au BoomSound intégré, le HTC One vous procure une authentique reproduction stéréo pendant vos déplacements. swisscom.ch/htcone



4G HTC One

CHF 49.-*

avec NATEL® infinity XL

LA RÉSISTANCE S'ORGANISE...

L'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR) est déterminée à faire entendre sa voix suite à la mise à l'enquête publique du plan d'aménagement détaillé du futur parc éolien du Grand-Chavalard. Un formulaire a été mis en ligne sur le site de l'association qui s'est par ailleurs assuré la collaboration d'un juriste pour coordonner les actions projetées. «Notre volonté est de fédérer les oppositions. Un avocat se chargera de cette tâche durant les trente jours que dure la mise à l'enquête et s'occupera de la suite de la procédure», indique la présidente de l'APPCR Florence Lattion Richard. Résolue dans son action, cette dernière estime que les gens ne mesurent pas l'impact de l'implantation des éoliennes dans la plaine du Rhône, où «le paysage sera totalement défiguré». La cheffe de file des opposants s'interroge aussi sur le rendement financier des dites installations. «Il est plutôt faible. Franchement, le jeu en vaut-il la chandelle?» Florence Lattion Richard émet par ailleurs des doutes sur la transparence de l'information dispensée lors des deux journées portes ouvertes organisées les 6 et 13 avril à Charrat. «Je me suis rendue sur place où j'ai jugé l'information présentée aux visiteurs insuffisante. Je n'ai pas vu le moindre photomontage sur la situation future. J'ai été frustrée et déçue.»



Florence Lattion Richard, présidente de l'APPCR, s'attend à une forte affluence jeudi à Fully. DR

Un tous ménages et une séance jeudi à Fully

Un document vient d'être distribué à tous les ménages des communes de Saillon, Saxon, Charrat et Fully. De plus, une séance d'information ouverte à toute personne intéressée se tiendra à la salle polyvalente de Fully ce jeudi 18 avril à 20 heures. «La séance que nous avons organisée l'an dernier avait attiré plus de deux cents personnes. Nous comptons sur une affluence aussi importante jeudi à Fully», souligne Florence Lattion Richard. Un film et un photomontage seront présentés à cette occasion. ● CM



swisscom

*Valable à l'achat et à la conclusion simultanée d'un nouvel abonnement Swisscom NATEL® infinity XL (CHF 169.-/mois). Durée minimale du contrat 24 mois. Prix de l'appareil sans abonnement CHF 889.-. Carte SIM non comprise CHF 40.-